

Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Prévention et de Sécurité – MAC APS

Pour obtenir le renouvellement de la carte professionnelle, l'Agent de Prévention de Sécurité doit justifier du suivi d'un stage de maintien et d'actualisation des compétences (MAC). Le stage MAC doit être effectué dans les 24 mois précédant l'échéance de la carte professionnelle.

LA FORMATION

Prérequis

Être titulaire d'une carte SST valide

Objectifs de la formation

- Assurer la sécurité des biens et des personnes
- Connaître les évolutions réglementaires
- Appréhender et gérer les situations à risque

Durée

24 heures

Public

- Tout agent de prévention et de sécurité** souhaitant demander le **renouvellement de sa carte professionnelle** (à effectuer 3 à 5 ans avant la date de fin de validité de la carte professionnelle)
- Tout agent de prévention et de sécurité n'ayant pas renouvelé sa carte professionnelle** dans les délais requis (tous les 5 ans) et qui effectue une nouvelle demande de carte professionnelle

Tarif inter : 365 € Net de taxes

Tarif intra : sur devis

Organisation

Formation en groupe de 4 à 12 personnes

LE PROGRAMME

Module Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité : 4 h

- Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle

Module Compétences opérationnelles générales : 7 h

- Les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits
- Les mesures d'inspection-filtrage : cadre législatif, modalités d'agrément, techniques d'inspection visuelle des bagages et palpation

Module Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes : 13 h

- Les risques terroristes et les différentes menaces terroristes
- Les niveaux de risque associés
- Les différents matériels terroristes
- Développement des réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
- Les bons réflexes face aux menaces terroristes : détecter et prévenir
- Entretenir sa culture de la sécurité
- Se protéger soi-même, protéger et diriger le public, alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention

• LES MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Modalités :

Formation 100% en présentiel réalisée au sein de la CCI du Pays d'Arles. Cette formation peut être réalisée en inter ou en intra-entreprise

- Délais :

- Pour les formations planifiées, se reporter au planning prévisionnel de formation
- Pour les formations à la demande, délai d'accès sous 10 jours après la première prise de contact
- Mise en place de la formation dans un délai d'un mois maximum

▪ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'ensemble de nos locaux est adapté aux personnes en situation de handicap
- Un accompagnement spécifique est possible après étude avec notre référent handicap

• LES MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES

- La formation se déroule dans une salle équipée d'un vidéo projecteur, d'un tableau blanc et de matériels pédagogiques SST adaptés à la formation
- La formation est essentiellement pratique : Exposé interactif, démonstrations, études de cas, mises en situation
- Le site est équipé d'un PC de sécurité, d'une aire de feu, d'un système de sécurité incendie, de matériels incendie, d'appareils émetteurs-récepteurs, de téléphones, de système de vidéosurveillance, de registres de prise en compte, de matériel de secourisme (mannequins, défibrillateur, matériel divers)

• LES MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

- Tout au long, un contrôle des connaissances est réalisé au travers de cas pratiques afin d'évaluer la progression de l'apprenant et ses éventuelles difficultés
- **Evaluation de la formation par les stagiaires** : Une fiche d'évaluation de la formation remise aux participants en fin de stage, leur permet d'évaluer à chaud la formation, l'atteinte des objectifs et l'approche pédagogique du formateur

▪ SUITE DE PARCOURS POSSIBLE ET DEBOUCHES

Possibilité de compléter votre parcours avec les formations suivantes :

- Accompagnement administratif pour le renouvellement de la carte professionnelle

• LES CONTACTS

Responsable Pédagogique : Karine Ricart - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable de la Formation : Charbel Addad - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable Administrative : Karinne Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Référent Handicap : Céline Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08